

CAPA «METIERS DE L'AGRICULTURE» GRANDES CULTURES ou RUMINANTS



Diplôme de niveau 3 (anciennement V)



Prérequis

- ✓ Sortir de classe de troisième
- ✓ Avoir signé un contrat d'apprentissage dans les 6 mois après le début de la formation
- ✓ Aimer le travail en extérieur, disposer d'une bonne aptitude physique aux travaux manuels

Modalités et délai d'accès

Après la classe de troisième, début de la formation par apprentissage en septembre

Durée et rythme de la formation

- ▶ 1ère année : 420 heures d'enseignement soit 12 semaines au CFA
- 2ème année : 420 heures d'enseignement soit 12 semaines au CFA
- ▶ Alternance régulière 1 semaine au CFA et 1 semaine en entreprise



Modules d'enseignement général	Disciplines
MG1 - Agir dans des situations de la vie sociale	Histoire-Géographie Education socioculturelle Mathématiques Technologies de l'informatique et du multimédia Sciences économiques, sociales et de gestion
MG2 - Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle	Français Education socioculturelle Biologie-Ecologie, Education physique et sportive
MG3 - Interagir avec son environnement social	Français Anglais Sciences économiques, sociales et de gestion Education physique et sportive
Modules d'enseignement professionnel	Disciplines
MP1 - Insertion du salarié dans l'entreprise	Sciences économiques, sociales et de gestion
MP2 - Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments	Sciences et techniques des équipements Physique-Chimie
MP3 - Techniques et pratiques professionnelles	Sciences et techniques professionnelles
MIP - Module d'initiative professionnelle	Sciences et techniques professionnelles

Objectifs visés

L'objectif de la formation vise l'obtention des capacités générales et professionnelles du référentiel du diplôme. Les capacités professionnelles prennent en compte la diversité des systèmes de production de polyculture-élevage.



Dispositifs d'évaluation de la formation

L'atteinte des capacités générales et professionnelles est vérifiée par 7 épreuves obligatoires. Une sous-épreuve est organisée en épreuve ponctuelle terminale (EPT), les autres sont organisées en contrôles en cours de formation (CCF).

Capacités générales	Epreuve	CCF	EPT	Module
CG1 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	E1 Coef 2 (Oral & Ecrit)	✓		MG1
CG2 - Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	E2 Coef 2 (Oral & Pratique)	✓		MG2
CG3 - Interagir avec son environnement social	E3 Coef 2 (Oral)	✓		MG3 MP1
Capacités professionnelles	Epreuve	CCF	EPT	Module
Grandes cultures				
CP4 - Réaliser des travaux mécanisés des cultures	E4 Coef 6 (Oral)	✓	✓	MP3
CP5 - Réaliser des observations et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols	E5 Coef 2 (Oral)	✓		MP3
Ruminants				
CP4 - Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage	E4 Coef 6 (Oral)	✓	✓	MP3
CP5 - Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage	E5 Coef 2 (Oral)	✓		MP3
Grandes cultures et Ruminants				
CP6 - Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments	E6 Coef 3 (Pratique)	✓		MP2
CP7 - S'adapter à des enjeux professionnels locaux	E7 Coef 3 (Oral)	✓		MIP

- ✓ Travaux pratiques sur l'exploitation agricole du centre de formations
- ✓ Mise en situation professionnelle sur l'exploitation agricole de l'employeur
- ✓ Accompagnement individuel des apprentis* et suivi régulier en entreprise
- ✓ Espace de médiation dédié à la gestion des difficultés entre l'apprenti, son responsable légal et l'employeur

* Une référente handicap est à l'écoute des apprentis en situation de handicap pour leur apporter des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et leur permettre ainsi de réussir leur apprentissage et d'accéder à un emploi dans les meilleures conditions.

Taux de réussite

92 %
Promotion 2021

Coût de la formation

6377 euros pris en charge
à 100 % par les OPCO

Poursuite d'études

Une poursuite d'études est envisageable en BAC PRO. Quelques BP et CS sont aussi accessibles après un CAPA MA.

Rémunération de l'apprenti

Elle correspond à un pourcentage du SMIC qui est fonction de l'âge de l'apprenti, de l'année de la formation et de son parcours.

